

" Un journal c'est la conscience d'une nation." Albert Camus



www.jda.ci

Journal d'Abidjan

L'hebdo

N°214 du 30 Juillet au 5 Août 2020

FPI :
EN RANG DISPERSÉ

BAD
ADESINA GAGNE UNE BATAILLE

EXAMENS 2020
LES CANDIDATS IMPACTÉS PAR LA COVID-19



FONCTION PUBLIQUE

L'ULTIME BATAILLE

GRATUIT
NE PEUT ÊTRE VENDU

Dans les coulisses, les fonctionnaires font mains et pieds pour se faire entendre. Le contexte électoral, disent-ils est favorable pour avoir des oreilles attentives.



Yeqar

Découvrez cette nouvelle marque de prêt à porter moderne et chic. Les pièces sont faites avec une attention particulière aux détails.



Yeqar



+225 67 62 63 68



Yeqarshop

Made in Côte d'Ivoire

ÉDITO

Repassez demain !

L'élection présidentielle d'octobre 2020, qui continue de crispier les attentions, ne tiendra pas toutes ses promesses. Du moins pas celle de voir une nouvelle génération d'hommes politiques émerger, de nouveaux visages au niveau de l'Exécutif et aussi de nouveaux visages au sein de l'Opposition. La retraite tant attendue des trois grands leaders de ces trente dernières années n'aura pas lieu. Tous les trois (Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo, Henri Konan Bédié) joueront à nouveau les premiers rôles, ou presque. Résultat, au pas de course, tous les héritiers putatifs sont obligés de ronger leur frein. Leur heure n'a pas encore sonné, leur rabâche-t-on. C'est que cette nouvelle génération a fini par se convaincre elle-même qu'elle n'était pas encore prête et assez forte pour occuper le devant de la scène. Le contexte et les enjeux d'il y a trente ans n'ont pas non plus évolué. Les mêmes discours, les mêmes hommes, les mêmes inquiétudes à la veille des élections. Dans un tel climat, il faudra patienter encore cinq longues années pour espérer voir un début de passage de flambeau. Peut-être même, devrions-nous dire, pour espérer voir le bout du tunnel. Pourtant, tous les signaux étaient au vert pour un passage de flambeau réussi. Hélas, le maintien en scène d'Henri Konan Bédié et les circonstances du retour d'Alassane Ouattara nous mènent tout droit vers un duel longtemps repoussé, depuis 1993. Un duel qui pourrait avoir, contre attente, pour arbitre un certain Laurent Gbagbo, qui, même s'il a encore des démêlés avec les justices nationale et internationale concentre désormais toute son attention à l'espace politique ivoirien. Comme pris entre plusieurs feux, le peuple, partagé entre tous ces leaders, est complice et victime d'un système qu'il adoube et dénonce à la fois. Le changement de génération tant prôné ne sera pas pour demain. Bien malheureusement!

YVANN AFDAL

LE CHIFFRE

7.500 035

le nombre de personnes inscrites sur la liste électorale provisoire 2020 selon la CEI.

ILS ONT DIT...

- « C'est compliqué de trouver la bonne formule en ce qui concerne les restrictions de voyages. Vous pouvez très bien ouvrir vos frontières et devoir les fermer juste après, puis les rouvrir et devoir encore les fermer. » **Mike Ryan**, chef des opérations d'urgences à l'OMS, le mardi 28 juillet.
- « Portons bien le cache-nez, pas sur le menton. Comme son nom l'indique, il est fait pour couvrir le nez. La prévalence de la maladie à coronavirus est en baisse en Côte d'Ivoire. Si on continue dans cette dynamique on infléchir la courbe. » Professeur **Mamadou Samba**, Directeur de la santé, le mardi 28 juillet.
- « J'insiste sur le coût des animaux. Il faut que la fluidité soit totale, les prix soient bas et à la portée des populations. Il faut que les prix fixés soient respectés afin que les consommateurs passent une bonne fête. » **Moussa Dosso**, ministre des ressources animales.

UN JOUR UNE DATE

4 AOÛT 1983 : En Haute-Volta, actuel Burkina Faso, Jean-Baptiste Ouédraogo est renversé. C'est le révolutionnaire Thomas Sankara qui devient chef de l'État.



Le président de la Banque africaine de développement (BAD), **Akinwumi Adesina**, a été entièrement disculpé, mardi 28 juillet par le panel d'experts indépendants. Selon eux, les accusations de malversation et de mauvaise gestion formulées contre lui sont infondées.



L'ancien Premier ministre malaisien, **Najib Razak** a été condamné mardi 28 juillet à 12 ans de prison après avoir été reconnu coupable lors de son premier procès dans le cadre du retentissant scandale de corruption 1MDB.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Plus de 850 pompiers sont mobilisés depuis lundi 27 juillet au Portugal pour lutter contre un incendie qui ravage, depuis quelques jours, une partie du centre du pays, avec des vents forts et des températures élevées qui compliquent les opérations sur le terrain.

FONCTION PUBLIQUE : L'ULTIME BATAILLE

Ils sont autour de 220 000 à assurer les services de l'administration publique, pour une population d'un million de salariés, dont 780 000 dans le privé. Bouillonnants en 2017, avec notamment la grève historique de janvier, divisés en 2018 et plutôt modérés en 2019, les fonctionnaires veulent faire l'actualité cette année. Deux raisons motivent cela. D'abord, la pandémie à coronavirus, qui s'est signalée en mars sur le sol national. Ensuite, et naturellement, la présidentielle d'octobre prochain. Ce qu'ils veulent ? Plus et encore. Le moment, pensent-ils, est favorable pour qu'une oreille attentive soit accordée à leurs revendications.

RAPHAËL TANO

À l'Intersyndicale de la Fonction publique de Côte d'Ivoire (IFCI), dans les coulisses, on fait des pieds et des mains pour se faire entendre. Il y a quelques semaines, l'IFCI a adressé des courriers à plusieurs instances de la République. Leur contenu ? La question des factures d'électricité et d'eau délivrées aux Ivoiriens au cours de cette période de Covid-19. « Nous avons demandé au Président de la République que les factures reportées soient annulées, vu la situation économique. Le report des factures signifie juste qu'elles doivent être payées tôt ou tard », explique Jean-Yves Abonga, Président de l'IFCI. Sur cette question, la Plateforme nationale des organisations professionnelles de Côte d'Ivoire a également pris position. « Nous pensons que ces factures doivent être annulées pour tout le monde. C'est notre souhait. Il faut mettre cela au compte de la pandémie et le pays a les moyens de le faire », renchérit Théodore Gnagna Zadi, Président de la structure. Ces deux organisations avaient à elles seules contribué à la réussite de la grève de janvier 2017, qui reste un modèle de levée de boucliers en soi dans l'arène sociale. Pour ceux qui l'ignoraient, de ces structures est issue une troisième : la Coalition des syndicats du secteur public de Côte d'Ivoire (CSSP-CI). Peut-être la plus acerbe au front. Une organisation composée de travailleurs déçus, is-

sus de l'IFCI et de la Plateforme nationale, pour lesquels la lutte n'est pas allée à son terme en 2017, d'après son Président, Pacôme Attaby. Non seulement il exige plus de social pendant cette pandémie, mais il veut aussi un audit de la gestion de la Covid-19. « C'est une obligation, car les Ivoiriens voudraient savoir comment tous les milliards annoncés ont été utilisés », se justifie le porte-parole de la CSSP-CI. Lésés ? Non, mais pas assez ménagés. C'est en tout cas la réponse commune de la plupart des fonctionnaires dans ce climat grippé. Et la faitière qui l'exprime le mieux, c'est bien la Confédération des syndicats des fonctionnaires de Côte d'Ivoire (COSYFOCI).

Primes Covid-19 « Chaque corporation a ses réalités. Les inspecteurs de travail sont en première et en dernière ligne dans l'indemnisation des travailleurs de la Covid-19. Nous

« Mais la question de l'obtention de l'indemnité de logement et de la valorisation de l'indemnité de transport reste à régler. »

nous exposons. Il a été dit que les autres travailleurs allaient être pris en compte dans ces primes. Mais il fallait le spécifier. Qui sont ces autres travailleurs ? Les assistants sociaux dans les hôpitaux ne sont pas pris en compte. Les agents du commerce, qui sont aussi sur le terrain pour contrôler les prix, ne sont pas pris en compte », explique Apollinaire Tapé Djé-



Les fonctionnaires continuent à revendiquer de meilleures conditions de travail.

dé, Président de la COSYFOCI. Attribué jusque-là aux personnels de santé et aux forces de l'ordre, les primes de la Covid-19 sont la pierre d'achoppement, l'obstacle sur lequel il faudra éviter de buter. Selon Valentin Koulahi, Secrétaire général du Mouvement des agents pour un système de santé ivoirien performant (MASSIP), ce sont environ 7 000 agents du secteur santé qui ont été omis dans l'attribution des primes. Au terme d'une

dit que si nous n'avons pas de prime c'est parce que notre promotion vient de sortir. Quand le virus arrive, il ne ménage pas ceux qui viennent de sortir, il s'attaque à tout le monde », s'insurge Arsène Kouadio, ancien Secrétaire général du syndicat de l'INFAS, aujourd'hui sur le terrain pour crier haro.

Procédures administratives Pour le Dr Guillaume Apkess, Secrétaire général du Syndi-

cat des cadres supérieurs de la santé de Côte d'Ivoire (SYNACASS-CI), c'est un fait qui vient juste d'être porté à leur connaissance. « Nous avons prévu de les rencontrer pour comprendre la situation. Pour l'instant, nous n'en savons pas plus sur les raisons de cette omission », dit avec circonspection le médecin. La tutelle, qui suit cette affaire d'un œil attentif, donne

des raisons. Selon un proche collaborateur du ministre de la Santé et de l'hygiène publique, Dr Aka Aouélé, cette situation est tout à fait compréhensible. « Ce sont des gens qui viennent de sortir de l'INFAS. Ils n'étaient même pas encore en service pour la plupart lorsqu'on parlait de primes Covid-19 attribuées au personnel de santé. Ils sont sortis début avril, alors que les premières primes ont été attribuées fin avril. Je ne vois pas comment est-ce qu'on pouvait les prendre en compte à ce moment-là », explique notre source.

Repères

Nombre de fonctionnaires de la fonction publique : environ **220 000**.

Agents du privé : environ **780 000**.

Point de satisfaction estimée à : **90%**.

Notre interlocuteur mentionne toutefois que des échanges sont prévus afin de trouver la solution à apporter. « Mais, pour l'instant, il ne s'agit pas d'une erreur ou d'une omission, ce sont des procédures administratives. Ce n'est pas parce que c'est une question d'argent qu'il faut tout survoler », prend-il soin d'ajouter. Dans le lot des fonctionnaires réclamant des primes, d'autres corporations, en embuscade, commencent à grogner. Comme le Syndicat national des enseignants du second degré de Côte d'Ivoire (SYNESCI). « Pour l'instant, ce que nous disons, c'est de travailler. Travaillons, et si les autorités estiment qu'après cela nous méritons des primes, nous en parlerons », martèle Ekoun Kouassi, le Secrétaire général du SYNESCI.

Ligne de mire Chapeau pour les salaires assurés pendant cette période ! Chapeau pour la distribution des masques de protection aux fonctionnaires ! Sur ces deux points, toutes les faitières applaudissent les autorités. Les

conditions sont réunies pour travailler au bureau, se félicitent-elles. « Mais nos revendications sont toujours là », rappelle Gnagna Zadi. Qui détaille : « le point le plus important, c'est l'instauration d'un 13ème mois pour les fonctionnaires. Ensuite, nous pensons qu'il faut une véritable réflexion sur les salaires. Nous voulons une réforme, avec l'annulation de l'impôt sur salaire et la revalorisation de l'indice référentiel de base ». À 90%, les revendications d'ordre général des fonctionnaires ont été satisfaites, selon Apollinaire Tapé Djédjé. Il s'agit notamment du stock des arriérés, des 150 points, des 100 points. « Mais la question de l'obtention de l'indemnité de logement et de la valorisation de l'indemnité de transport reste à régler », affirme-t-il. Il n'y a pas cause plus unificatrice au sein de la Fonction publique en ce moment que la revalorisation de l'indemnité de logement. Elle est ce que la réforme de la retraite avait été pour les travailleurs en 2017. « Ce sont des questions transversales », souligne M. Tapé. Avant de citer les revendications corporatistes. « À ce niveau, elles ont été plutôt insatisfaites à 90%. Il y a, entre autres, la signature du décret accordant des indemnités spécifiques aux inspecteurs de travail ». La pandémie a pour l'instant gelé les négociations sur ces différents points. Mais l'approche de la présidentielle change la donne, à entendre Théodore Gnagna Zadi. C'est selon lui le moment de donner satisfaction à leurs doléances. « Nous lançons dans ce sens un appel aux candidats à la présidentielle. Les fonctionnaires seront regardants sur le candidat qui va leur offrir le 13ème mois ». 13ème mois d'accord, mais il y a, pour Jean-Yves Abonga, d'autres points de revendication qui ne sont pas moins importants. En attendant, « le syndicaliste est un chasseur patient, qui attend le bon moment pour frapper », rappelle Gnagna Zadi. ■

3 QUESTIONS À



TAPÉ DJÉDJÉ

Président de la Confédération des syndicats de fonctionnaires de Côte d'Ivoire (COSYFOCI)

1 La protection des fonctionnaires pendant cette pandémie est-elle une réalité dans les services ?

Nous avons appliqué les mesures prises par le gouvernement, via les notes de service rédigées par les différents chefs de service. Entre autres, la rotation dans les présences. Il y a eu des initiatives propres à chaque service, qui créaient de bonnes conditions d'hygiène. C'est par la suite que l'État a créé les conditions pour que nous puissions bénéficier de cache-nez.

2 Quel est l'état de vos revendications ?

Nous avons obtenu des avantages, comme le stock des arriérés, les 150 points, les 100 points, etc. À 90%, les revendications d'ordre général ont été satisfaites. Mais la question liée à l'obtention de l'indemnité de logement et à la valorisation de l'indemnité de transport sont des points qui restent encore à régler. Il y a aussi des revendications d'ordres corporatistes. À ce niveau, elles ont été insatisfaites à 90%.

3 Êtes-vous prêt à reprendre les négociations ?

La pandémie a été un frein, au regard de certains. Mais cela n'empêche pas que nous demandions des audiences aux autorités. Car, concernant les revendications d'ordres corporatistes, l'attente est grande, parce que rien n'a été fait. ■

ADMINISTRATION PUBLIQUE : PLUS DE 1 000 MILLIARDS FCFA POUR LES FONCTIONNAIRES

L'administration publique ivoirienne a longtemps connu une forme de sclérose. Des décennies de crises au cours desquelles les salaires et les conditions de travail laissaient à désirer. Mais, depuis 2011, les fonctionnaires connaissent un meilleur traitement. Une situation qui a nécessité des sacrifices de la part de l'État.

RAPHAËL TANOH



L'Etat a fait de nombreux efforts pour satisfaire les fonctionnaires de Côte d'Ivoire.

C'est un point satisfaisant dans l'histoire récente de la Fonction publique. Si les grèves n'ont pas épargné le secteur, ces dernières années l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires est cependant à souligner. On peut citer, entre autres, le paiement effectif de la totalité des revalorisations salariales actées, soit un effort de paiement de plus de 81 milliards de FCFA supplémentaires par an. À noter

également le déblocage des avancements indiciaires au profit de l'ensemble des fonctionnaires en 2014 et 2015, soit un effort financier exceptionnel annuel de 126,5 milliards de FCFA. Sans oublier la revalorisation de 400 points d'indice accordée aux cadres supérieurs de la santé et celle de 150 points d'indice au personnel technique de la santé, pour un montant annuel de 15 milliards de FCFA; la revalorisation de 150 ou 100

points d'indice au profit des fonctionnaires de certains emplois techniques et scientifiques, pour un montant annuel de 3,4 milliards de FCFA.

Stock des arriérés Le gouvernement a aussi repris les avancements automatiques de chaque fonctionnaire, tous les deux ans, pour un coût annuel moyen de 12,4 milliards de FCFA. La promotion depuis 2014 des fonctionnaires des grades A4, A5

et A6 aux grades supérieurs, pour un coût annuel moyen de 6,9 milliards de FCFA, est un autre point de satisfaction. À cela s'ajoute le Programme triennal de renforcement de capacités des fonctionnaires lancé en 2017, pour un coût estimé à 2 milliards de FCFA. Dès 2011, le gouvernement a acté une grille salariale particulière pour les médecins. Il en est de même pour les membres du corps diplomatique, qui, en janvier 2013, ont connu une revalorisation significative de leur grille salariale. L'ensemble de ces revalorisations salariales a coûté à l'État près de 616 milliards de FCFA, selon le ministre de la Fonction publique, le général Issa Coulibaly. Auxquels s'ajoute le paiement des bonifications indiciaires, pour 21 milliards de FCFA, et du stock des arriérés, de l'ordre de 249 milliards de FCFA. Ce tableau est complété par le coût des formations et des renforcements de capacités des fonctionnaires et agents de l'État, 2 milliards de FCFA pour une administration publique performante et efficiente. Soit un effort financier total du gouvernement de près de 1 000 milliards de FCFA pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires. ■

LE DÉBAT

Faut-il élargir les primes covid-19 à d'autres fonctionnaires?



ABBA EBAN
ENSEIGNANT

La prime n'a pas été attribuée à tous ceux qui le méritent. Je suis d'accord pour les forces de l'ordre et le personnel de santé, car ils le méritent. Mais il y a d'autres personnes qui prennent presque les mêmes risques que ces corps de métier. Ces travailleurs-là méritent aussi des primes. Il y a, par exemple, les enseignants, qui sont en contact avec des centaines d'élèves chaque jour. Ils sont tout aussi exposés que les forces de l'ordre. Il y a d'autres corps de métier comme eux qui mériteraient des primes covid-19. Pour réparer cette injustice, il faut ainsi ouvrir ces primes à tous les fonctionnaires et à tous les corps de métier.



VAMOUSA SYLLA
AGENT DE SANTÉ



Les primes covid-19 ont été attribuées à ceux qui le méritent. Elles ne peuvent donc être élargies à tous les fonctionnaires. Le personnel soignant et les forces de l'ordre sont ceux qui sont le plus exposés dans cette période de pandémie car ils sont aux premiers rangs. C'est une décision que l'Etat a prise après réflexion. Qu'on me dise que certains parmi les agents de la santé ont été omis, je suis d'accord, mais on ne peut pas se permettre d'octroyer ces primes à tous ceux qui le réclament, sinon autant la donner à tous les fonctionnaires. Parce que, d'une manière ou d'une autre, chacun peut prétendre qu'il prend de risques.

RACONTEZ-NOUS VOS HISTOIRES TELLES QUE VOUS LES VOYEZ

Si vous souhaitez voir votre travail Photographique publié dans le Magazine Point Focal, voici comment nous envoyer vos images:

Faites une sélection d'images (Jusqu'à 10 images au total) avec toutes les informations sur les réglages, l'appareil photo et l'objectif utilisés, un récit et votre photo personnelle à contact@pointfocal-mag.com



 [pointfocal.mag](https://www.instagram.com/pointfocal.mag)

 [PointFocal.mag](https://www.facebook.com/PointFocal.mag)

www.pointfocal-mag.com

 focal

FPI : EN RANGS DISPERSÉS

Nul ne veut se faire conter l'élection de 2020. Et au FPI les choses ne s'annoncent pas aisées. En plus de la candidature de Pascal Affi N'Guessan, ce parti pourrait voir d'autres ambitions naitre, et pas des moindres.

YVANN AFDAL



Pascal Affi N'Guessan est ballottage défavorable.

En convention le 1er août prochain, le Front populaire ivoirien (FPI) dirigé par Pascal Affi N'Guessan plébiscitera ce dernier. Après 2015, il portera pour

et manœuvre pour son retour au pays avant la fin de la date butoir pour le dépôt des candidatures, fixée au 31 août. Une course contre la montre est engagée à gauche.

« La bataille pour le logo du FPI pourrait à nouveau surgir dans le débat en interne. »

la seconde fois la candidature de son parti, contre la volonté de plusieurs caciques. Cette fois-ci, les choses s'annoncent plus difficiles. Laurent Gbagbo n'a pas renoncé à sa volonté de revenir au pouvoir

Panne de stratégie ? Mais, dans la tendance dissidente du FPI, les choses ne s'annoncent pas non plus aisées. Mi-juillet, lors d'une réunion restreinte pilotée par Assoa Adou, les discussions se sont termi-

nées en queue de poisson. Plusieurs tendances s'affrontent sur le choix à opérer pour l'élection présidentielle. Selon une source proche de cette rencontre, certains, comme Assoa Adou, sont convaincus que la candidature de Laurent Gbagbo est une mission impossible. Pour ces derniers, l'option de soutenir Henri Konan Bédié, le candidat du PDCI, est de loin la meilleure. Ils restent fermement opposés à Hubert Oulaye, pour lequel seule une candidature de Laurent Gbagbo méritera la mobilisation des militants restés fidèles à cette tendance. De son point de vue, en cas de rejet de la candidature de Laurent Gbagbo, ils doivent poursuivre le boycott des élections, comme c'est le cas depuis 2013. Une troisième voie milite pour la candidature de Simone Gbagbo et celle-ci a de plus en plus d'échos favorables, explique notre source. Sauf que Simone apparaît comme de plus en plus affaiblie. Sa cote de popularité n'est plus au beau fixe au sein des militants du FPI. Des tergiversations qui ne sont pas pour arranger les choses au sein d'une tendance qui, quelle que soit sa décision finale, sera opposée à un Pascal Affi N'Guessan qui n'a pas obtenu d'accord avec Laurent Gbagbo durant la période d'accalmie entre les deux protagonistes. « La bataille pour le logo du FPI pourrait à nouveau surgir dans le débat en interne. Car Laurent Gbagbo ne compte pas se présenter sous une bannière différente de celle du parti qu'il a fondé ». ■

EN BREF

CEI: LE PDCI FERA-T-IL LA PASSE À SES ALLIÉS ?

Le gouvernement a décidé de mettre en application la dernière décision de la Cour africaine de droits de l'homme et des peuples (CADHP) en ouvrant la commission électorale centrale et les commissions locales au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Si la décision est saluée au sein de ce parti, la clé de répartition pourrait constituer un point d'achoppement entre ce parti et ses alliés. Techniquement, son principal allié Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS) n'aura pas de siège. Mais politiquement, certains cadres du PDCI pensent qu'un arrangement politique pourra se faire avec les militants de cette coalition afin de que ceux-ci intègrent des commissions électorales locales. Mais les choses ne sont pas partagées au sein du secrétariat exécutif du PDCI où certains souhaitent que le parti fasse confiance à ses militants afin d'occuper ces différents postes. Le PDCI se donne un temps de réflexion afin de trouver « La bonne posture » dans ce premier pas d'une collaboration purement électoraliste avec son principal allié. Mais le gouvernement qui ne compte pas modifier le calendrier électoral, espère que le PDCI se décidera à temps afin que les élections au niveau des Commissions locales puissent se tenir le plus tôt possible et que le PDCI intègre la commission centrale. ■

RHDP Ouattara tempère les ardeurs de ses poulains

Le décès du candidat du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Aamadou Gon Coulibaly, a rebattu les cartes au sein de ce parti. La bataille semi-ouverte entre les autres cadres, qui voyaient midi à leur porte, a vite fait de convaincre Alassane Ouattara qu'il devait réviser sa position de ne pas briguer un autre man-

dat à la magistrature suprême. Tout en acceptant de revenir dans le jeu politique, il rebat à son tour les cartes, calme les ardeurs de ses héritiers putatifs et dérange quelque peu les calculs de l'opposition. Un retour qui fait grincer des dents au sein d'une opposition qui estime que le Président Alassane Ouattara ne peut briguer de troisième mandat. L'on s'ache-

mine allégrement vers un duel entre Alassane Ouattara (78 ans) et Henri Konan Bédié (86 ans). Au-delà de l'élection présidentielle, c'est l'enjeu de la cohésion interne à chaque parti qui se joue aussi. S'il s'était engagé à passer le flambeau à une autre génération, Alassane Ouattara n'avait pas prévu de plan B et se voit aujourd'hui comme l'unique option qui

pourrait sauver le RHDP. Mais, au sein de ce parti, la bataille est déjà engagée entre différents camps, qui souhaitent contrôler l'appareil à l'avenir. En plus de se trouver un nouveau candidat, le RHDP devra désigner également un nouveau président pour son directoire. Un poste très disputé, car donnant à celui qui le tient les manettes de la gestion du parti. ■

Y.A



LE MATCH KANDIA CAMARA VS ODETTE LOROUGNON

YVANN AFDAL

Elles sont toutes deux des figures de lance de la lutte pour les femmes au sein de la classe politique. Responsables politiques depuis une trentaine d'années, elles ne ratent aucune occasion pour s'empoirer.

Elles avaient croisées le fer lors de l'élection présidentielle d'octobre 2010 dans un débat télé. Les modérateurs aveint eu du mal à les contenir sur le plateau et le débat s'était même poursuivi hors antenne dans la cours de la télévision nationale. Depuis, leurs chemins ne s'étaient plus croisée. Kandia Camara devenue ministre de l'éducation nationale et Odette Lorougnon, restée fidèle à la ligne proche de Gbgabo revendique la présidence des femmes du FPI. Dans une vidéo diffusée le 20 juillet, sur les réseaux sociaux, Kandia Camara suppliait Alassane Ouattara de se porter candidat à la présidentielle, car, pour elle, les adversaires du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) « n'ont d'autre programme que de venir au pouvoir pour se venger, pour venir régler des comptes, pour venir créer encore des tensions dans le pays. »

Rebondissement Comme si elle attendait la balle au rebond, la réaction d'Odette Lorougnon ne s'est pas fait attendre. « Je voudrais demander à Kandia Camara : qu'est-ce qu'elle craint ? Et qu'est-ce qu'ils ont fait et comment ils sont venus au pouvoir ? Pourquoi elle craint une certaine vengeance ? » Comme une réponse du berger à la bergère, la réponse de Kandia Camara a été immédiate. « Elle demande de quoi, on a peur. Non, on n'a pas peur. C'est-à-dire qu'en général, je ne tape jamais sur quelqu'un qui est par terre, elle est par terre. Parce qu'au moment où ses collègues mobilisent les femmes de Côte d'Ivoire pour leur candidat et comme elle veut exister, elle est sur les réseaux sociaux, parce qu'elle n'a rien à faire. » Ce tableau dressé n'émeut pas pour autant les observateurs de la classe politique ivoirienne, habitués à cette levée de bois vert entre ces grands visages de la politique ivoirienne. Mais cela annonce les couleurs de ce que sera la campagne présidentielle. Même si elle n'occupe plus la fonction de première responsable des femmes de son parti, Kandia Camara pourrait en assurer la direction de la campagne chargée des femmes et avoir en face d'elle Odette Lorougnon. Les rôles sont bien inversés cette fois. La bataille entre les deux amazones dure depuis une vingtaine d'année et pourrait connaître une fin avec le renouvellement des instances dans tous les partis politiques. Kandia Camara et Odette Lorougnon devront bien faire la passe à une « autre génération. » ■



Tous les jeudis

7^{er} HEBDO GRATUIT
EN LIBRE-SERVICE

DISPONIBLE À ABIDJAN :

DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS

- LA CROISSETTE
- CHEZ GEORGES
- LE GRAND LARGE
- 37°2
- ABOUSSOUAN
- CASE D'EBENE
- HIPPOPOTAMUS
- ETC.

COLPORTAGE À L'ENTRÉE DES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

- CAP SUD
- PLAYCE
- CAP NORD
- PRIMA
- SOCOCE
- LEADER PRICE RIVIERA GOLF
- HAYAT 2-PLATEAUX

DANS LES PLUS GRANDES CLINIQUES

- PISAM
- GROUPE MEDICAL DU PLATEAU
- POLYCLINIQUE DE L'INDENIE
- POLYCLINIQUE DES 2 PLATEAUX
- ETC.

DANS LES GRANDS HÔTELS

- SOFITEL HÔTEL IVOIRE
- RADISSON BLU
- GOLF HOTEL
- IVOTEL
- ETC.

TEL : 22 01 99 99

BAD : ADESINA GAGNE UNE BATAILLE

Le Comité indépendant dirigé par Mary Robinson, qui devait à son tour plancher sur les allégations de mal gouvernance à la Banque africaine de développement, a rendu son verdict. Il innocent définitivement Akinwumi Adesina, le Président de l'institution.

YVANN AFDAL



Akinwumi Adesina a vu sa réputation entachée après cet épisode.

Akinwumi Adesina, Président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), a été complètement innocenté des allégations de mal gouvernance par le Comité d'examen indépendant dirigé par Mary Robinson, l'ex Présidente de l'Irlande. La constitution de ce panel est survenue suite à une exigence des États-Unis, en leur qualité d'actionnaires de l'institution. Ces dirigeants avaient estimé que la décision prise par le Comité d'éthique du conseil et le Bureau du conseil des gouverneurs était trop favorable à Adesina.

Un pas en avant Dans un document de 31 pages, le panel d'experts disculpe M. Adesina et note que les accusations portées à son encontre par des employés devenus « lanceurs d'alerte » sont « sans fondement », trop souvent « générales », « manquent de précisions et ne sont pas étayées par des preuves ». Avant de préconiser qu'elles soient « rejetées », faute de « crédibilité ». Aucun élément nouveau ne figure dans le rapport du panel d'experts, qui n'avait de toute façon pas mandat pour diligenter ses propres investigations. Ses conclusions sont un soulagement

pour le Président de la BAD, qui ressort toutefois fragilisé de cette affaire, survenue en pleine pandémie de nouveau coronavirus. Avec un bilan salué par les actionnaires et ses partenaires, Adesina (60 ans) a notamment réussi à boucler une augmentation de capital massive de 115 milliards de dollars en octobre 2019, même s'il reste très contesté en interne pour sa gouvernance. Depuis le début du scandale, le Président Adesina a toujours clamé son innocence. Pour se défendre, il n'a pas hésité à pointer un acharnement des États-Unis, puis à jouer sur la fibre de l'ingérence occidentale visant à déstabiliser l'institution panafricaine. Au risque d'exacerber les tensions entre certains des 27 actionnaires non régionaux et les 54 pays membres africains. S'il a bénéficié du soutien d'une partie des présidents africains, à commencer par le Nigérian Muhammadu Buhari, soucieux de préserver ou de conquérir des postes stratégiques à l'Union africaine et aux Nations unies, Adesina en a agacé d'autres. Certains lui reprochent un tropisme ouest-africain, mais aussi de confier les postes les plus importants à des Nigériens. ■

EN BREF

IMMOBILIER : LA SICO-GI SE REPOSITIONNE

La Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI) veut se repositionner dans le secteur du logement et de l'immobilier en Côte d'Ivoire à travers la mise en œuvre d'un plan de restructuration. Selon le directeur général, avec ce plan de restructuration, la SICOGI peut jouer son rôle de fleuron du logement économique et social dans la politique du logement mise en place par le gouvernement dans le programme de construction de logements sociaux.

UEMOA : LA CÔTE D'IVOIRE RETIENT 33 MILLIARDS DE FCFA SUR 50,5 MILLIARDS MOBILISÉS

La Côte d'Ivoire a retenu 33 milliards de FCFA sur 50,5 milliards levés le lundi 27 juillet sur le marché régional de l'UEMOA, contre un montant de 30 milliards sollicités. L'opération offre un taux de 3,45% et a mobilisé 8 participants pour 11 soumissions. Elle a été prise sur le marché local avec 34,5 milliards de soumissions, contre 10 milliards du Sénégal et 6 milliards du Mali. ■

ZLECAf La Côte d'Ivoire verrait ses revenus bondir de 14%

La Côte d'Ivoire pourrait être le pays qui bénéficiera le plus de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), selon un rapport de la Banque mondiale rendu public le mardi 28 juillet. Selon l'institution, la Côte d'Ivoire a l'un des coûts commerciaux les plus élevés en Afrique. Grâce à la ZLECAf, elle verrait ses revenus bondir de 14%, la plus forte augmentation pour les pays africains, suivie

du Zimbabwe (près de 12%). Les deux plus grosses économies du continent, le Nigeria et l'Afrique du Sud, ne devraient voir leurs revenus augmenter que de 4%. Entrée en vigueur l'année dernière, la ZLECAf est vantée comme le véritable futur levier de l'intégration commerciale africaine. D'après le scénario de la Banque mondiale, elle pourrait avoir des impacts financiers et économiques. Si

l'implémentation de la ZLECAf s'accompagne de réformes politiques importantes et de mesures de facilitation du commerce, elle pourrait accroître les revenus africains de 450 milliards de dollars et sortir 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté d'ici 2035. Alors que le commerce intracontinental ne représente actuellement que 15% du commerce total de l'Afrique (l'un des plus faibles

ratios au monde), les exportations intracontinentales devraient bondir de 81%, tandis que celles vers les pays extérieurs augmenteraient de 19%. Et, alors que la réduction prévue des droits de douane a suscité des inquiétudes dans les pays qui en dépendent, l'étude estime que les recettes tarifaires à court terme ne diminueraient que d'environ 1,5%, voire moins, pour 49 des 54 pays. ■

ANTHONY NIAMKE

Innocent Bidi Valoriser et promouvoir le beurre de karité

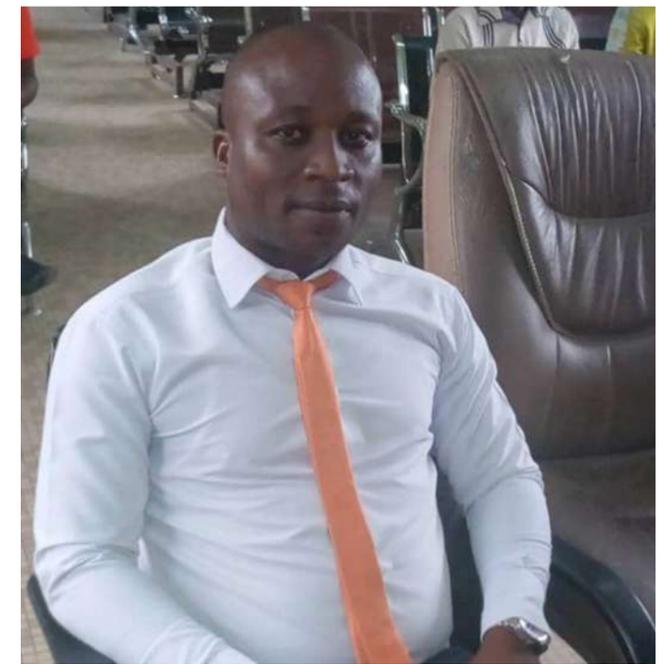
Le beurre de karité provient des fruits du karité, très prisés par les femmes et est utilisé dans les industries cosmétiques et de la chocolaterie. Une filière très porteuse, qui a attiré l'attention d'Innocent Bidi, un jeune entrepreneur ivoirien.

ANTHONY NIAMKE

Après l'obtention de son Master en stratégie marketing, obtenu à Casablanca (Maroc) en 2014, Innocent Bidi décide de rentrer en Côte d'Ivoire pour servir son pays. Après une année passée à travailler pour quelques institutions financières, animé par l'esprit d'entreprendre, il décide de tout abandonner pour s'intéresser au beurre de karité. « Dans mes recherches sur la filière, je me suis rendu compte que c'est une activité qui pouvait être porteuse pour l'économie ivoirienne », confie-t-il. Il va donc commencer par regrouper certaines femmes qui sont dans la production du beurre de karité et chercher une affiliation avec

l'Interprofession du karité, dont il est le Vice-président aujourd'hui.

Persévérance « J'ai d'abord commencé avec 280 000 francs CFA. J'achetais le beurre de karité auprès des productrices et je venais le revendre sur le marché à Abidjan. J'ai fait cela pendant six mois et je me suis dit pourquoi ne pas me lancer dans l'activité elle-même ? », raconte M. Bidi. Plus tard, grâce au soutien de l'État ivoirien, il arrive à obtenir un espace à Korhogo (région du Poro), où il installe une unité de transformation qui produit 2,5 tonnes de beurre de karité par jour. 2015 verra la naissance de l'entreprise Karide Côte d'Ivoire,



Pour Innocent Bidi, le beurre de karité représente une source d'opportunité d'affaire pour la jeunesse.

spécialisée dans la production et la commercialisation de beurre de karité 100% bio. « Nous avons des bureaux à Abidjan Cocardy-Angré et, à ce jour, nous avons 44 personnes en emplois directs et 100 personnes en emplois indirects », précise Innocent

Bidi. En 2019, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 120 millions de francs CFA et son promoteur souhaite que la population s'intéresse de plus en plus au beurre de karité, qui pourrait faire sortir de la pauvreté beaucoup d'Ivoiriens. ■

REGIE DE COMMUNICATION DIGITALE

le Digital évolue, Nous aussi...

Publicité en ligne
Création graphique
Articles sponsorisés

Publi reportage
Communiqué
Campagne Multicanal

News, Actualités
Appel d'offres
Vidéos

EXAMENS 2020 : LES CANDIDATS IMPACTÉS PAR LA COVID-19

Le CEPE, le BEPC et le baccalauréat se sont tenus dans un contexte sanitaire inédit. Entre port du masque et apprentissage accéléré, les candidats ont tenté de faire de leur mieux. Mais les premiers résultats montrent qu'ils ont été touchés par la pandémie à coronavirus.

RAPHAËL TANOH



Les candidats aux examens à grands tirages ont été handicapés par la Covid-19.

53,17%, c'est le taux de réussite national au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) cette année. Un résultat en nette baisse par rapport à l'année dernière, à plus de 57%. Selon Mariam Dosso Nimaga, la Directrice des examens et concours de Côte d'Ivoire (DECO), la Covid-19 est passée par là. « Comme toutes les activités socioéconomiques, l'examen du BEPC a été impacté par la pandémie, dans sa préparation comme dans son exécution », a-t-elle reconnu. Depuis le 27 juillet, environ 300 000 candidats ont débuté les épreuves écrites du baccalauréat 2020.

Objectif : améliorer le taux de réussite, qui a chuté en 2019, passant de 46,09% en 2018 à 41,2%. Dans un contexte sani-

« Comme toutes les activités socioéconomiques, l'examen du BEPC a été impacté par la pandémie, dans sa préparation comme dans son exécution »

taire inédit, où la pédagogie habituelle a fait cruellement défaut et où des notions telles que les cours en ligne sont intervenues à un moment où à un autre de l'année, c'est quasiment mission impossible.

Sacrifiés ? Vu plutôt comme

celui d'une année de sacrifices, certains observateurs s'échinent à dire que le baccalauréat 2020 sera l'un des plus sérieux. « Les diplômés ont-ils déjà eu de la valeur depuis dix ans en Côte d'Ivoire ? Au contraire, cette année au moins, je crois qu'ils auront plus de valeur. Les élèves sont restés concentrés, il n'y a pas eu de grève. Le peu de cours qu'ils ont fait, ils l'ont fait avec sérieux », dit par exemple Edouard Aka, Président de l'Union nationale des parents d'élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (UNAPEECI). Cependant, si les grèves n'ont pas fait partie du quotidien des apprenants, l'interruption des cours pendant plusieurs semaines et le système de double vacation instauré dans les écoles les ont désavantagés. Les explications ont souvent manqué dans la dispensation des cours », signifie Ekoun Kouassi, le Secrétaire général du Syndicat des enseignants du second degré de Côte d'Ivoire (SYNESCI). Diplômés sérieux, légers ou

généreux, cette année ? Pour Karamoko Traoré, Secrétaire général du Comité des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (CEE-CI), « Je pense qu'on doit tous respecter les efforts faits par le gouvernement pour maintenir les examens et encourager les candidats », note-t-il. ■

EN BREF

LES JOURNALISTES EXHORTÉS À ÊTRE PROFESSIONNEL DANS UN CONTEXTE ÉLECTORAL

Les journalistes ivoiriens ont été invités, mardi 28 juillet à Abidjan, à plus de professionnalisme dans l'exercice de leur métier, lors d'un atelier organisé par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) pour expliquer le rôle des médias en période électorale. « Nous ne pouvons pas accepter qu'un journaliste soit menacé, mais en même temps, nous demandons que les journalistes soient professionnels », a exhorté, Samba Koné, président de l'ANP. « La tenue d'élections crédibles en 2020 en Côte d'Ivoire constitue un défi. La presse aura donc un rôle important dans les semaines à venir », a dit auparavant Sindou Bamba, le secrétaire exécutif du CNDH dans un exposé sur le thème, « le rôle des médias dans la promotion et la protection des droits de l'homme en période électorale ».

LOGEMENT : LA SICOGI VEUT SE REPOSITIONNER DANS LE SECTEUR

La Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI) veut se repositionner dans le secteur du logement et de l'immobilier en Côte d'Ivoire à travers la mise en œuvre d'un plan de restructuration depuis 2017, a indiqué mardi 28 juillet 2020, son directeur général, Fofana Bouaké. Selon le directeur général, avec ce plan de restructuration, la SICOGI peut jouer son rôle de « fleuron du logement économique et social » dans la politique du logement mise en place par le gouvernement, notamment dans le programme de construction de logements sociaux. Ainsi, les partenaires financiers, les populations, peuvent de nouveau avoir confiance en cette entreprise pour la réalisation de leurs logements. Pour assurer son retour et sa pérennité dans le secteur, la SICOGI s'est conformée à la loi de l'immobilier, elle s'est attachée à des partenaires, et assainir son environnement. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

ISSIA : LE MAIRE EXHORTE SA POPULATION À AVOIR UN COMPORTEMENT CITOYEN FACE À L'INSALUBRITÉ

Le maire d'Issia (région du Haut-Sassandra), Karim Fany, a invité mardi 28 juillet les populations de sa commune à adopter des comportements citoyens en matière de gestion des ordures ménagères à l'occasion de la présentation officielle des engins de lutte contre l'insalubrité et la sortie officielle des brigadiers d'insalubrité. « Je vous invite à nous aider à maintenir notre environnement sain, surtout en matière de gestion des ordures. Ne pas reboucher ces caniveaux avec les ordures ménagères surtout en cette période de pluies diluviennes », a conseillé M. Fany, au cours de la cérémonie. Pour le premier magistrat, la création d'ordures ménagères étant liée à l'existence même des populations, la solution semble être l'acquisition de matériels adéquats, « toutefois la population doit accompagner ces actions avec un comportement citoyen dans la gestion de leurs déchets », a-t-il insisté. La mairie d'Issia vient d'acquérir un engin lourd de travaux neufs pour l'enlèvement des ordures et la libération de la voirie. ■

ZIMBABWE : LE PARTI AU POUVOIR MET EN GARDE L'AMBASSADEUR AMÉRICAIN

Les relations entre les États-Unis et le Zimbabwe sont tendues depuis près de deux décennies, principalement en raison du programme de réforme agraire de Harare, auquel Washington s'était fermement opposé, l'accusant de violations des droits de l'Homme, accusation niée par le Zimbabwe.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Les relations entre les États-Unis et le Zimbabwe sont tendues.

Le parti au pouvoir au Zimbabwe, la ZANU-PF, a demandé le 27 juillet à l'ambassadeur des États-Unis, Brian Nichols, de mettre fin aux activités de déstabilisation visant le pays sous peine d'être expulsé. Depuis que les États-Unis ont imposé des sanctions en 2003, les relations entre les deux pays sont restées tendues, Harare accusant aujourd'hui Washington de financer des opposants politiques pour faire tomber de façon inconstitutionnelle le gouvernement du Président Emmerson Mnangagwa. L'avertissement du parti est survenu alors que les groupes d'opposition prévoient

d'organiser une manifestation antigouvernementale le 31 juillet, malgré le confinement actuellement en place pour lutter contre la Covid-19. Le gouvernement zimbabwéen a accusé les États-Unis d'avoir orchestré cette manifestation. « Il (M. Nichols) continue à être impliqué dans des actes de sabotage de notre République et s'il persiste à mobiliser et à financer les troubles, à coordonner la violence et à entraîner l'insurrection, nos dirigeants n'hésiteront pas à lui remettre des ordres de marche », a déclaré Patrick Chinamasa, Secrétaire à l'information par intérim de la ZANU-PF, lors d'un point de

presse. Il a cependant précisé que la réprimande adressée par le parti au diplomate américain n'était pas un affront aux efforts de réengagement actuellement entrepris par le gouvernement. « Nous continuerons à nous réengager et à nous engager, même avec l'ennemi, plus avec l'ennemi qu'avec nos amis, parce qu'il faut que l'ennemi comprenne que ce qu'il fait n'est pas bien », a indiqué M. Chinamasa. L'ambassade américaine a rejeté les accusations selon lesquelles elle tenterait de déstabiliser le pays.

Arrestations Les groupes d'opposition ont accusé le gouvernement d'utiliser la pandémie pour réprimer les libertés fondamentales, y compris le droit de réunion pacifique. Dans un communiqué, le lundi 27 juillet, les forces de l'ordre ont demandé des informations sur la localisation de quatorze opposants, après avoir déjà procédé la semaine dernière aux arrestations d'un journaliste et d'un député d'opposition, ainsi que de responsables de la société civile. Le Haut-commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU a réagi aux arrestations, demandant aux autorités de ne pas utiliser la lutte contre la Covid-19 pour réprimer les libertés. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

INDE : LE GOUVERNEMENT BLOQUE DES APPLICATIONS CHINOISES

L'Inde a bloqué 47 applications mobiles chinoises de plus, quelques semaines après avoir interdit la plateforme de partage de vidéos TikTok et 58 autres applications, invoquant la sécurité nationale et la protection des données, selon des médias indiens et un officiel cité par l'AFP et ayant gardé l'anonymat. Pour l'instant, il n'y a pas eu de communication officielle à propos de ce nouveau blocage, mais il a été largement rapporté dans les principaux médias indiens. Les relations entre les deux pays les plus peuplés du monde se sont tendues après la mort de 20 soldats indiens lors d'un accrochage mi-juin avec des soldats chinois le long de leur frontière disputée. Depuis, le sentiment antichinois est monté en flèche en Inde et s'est accompagné de manifestations et d'appels à interdire les produits chinois dans ce pays, qui compte 1,3 milliard d'habitants. Lundi, les médias locaux affirmaient que 275 autres applications chinoises pourraient être bloquées. Parmi elles, le très populaire jeu « Pubg Mobile », qui appartient au géant chinois Tencent. ■

B.S.H.

Y.A

Égypte Deux influenceuses condamnées

Un tribunal du Caire a condamné le 27 juillet à deux ans de prison cinq influenceuses égyptiennes. Il les a reconnues coupables d'atteinte aux bonnes mœurs. Le verdict a été prononcé contre Mawada al-Adham, Haneen Hossam et trois autres jeunes femmes, après qu'elles ont publié sur le réseau social TikTok des vidéos jugées immorales par les autorités. Toutes sont en état d'arrestation. Outre les deux ans de prison, elles doivent payer chacune une amende de 300 000 livres égyptiennes. Elles peuvent faire appel du verdict. Haneen Hossam et Mawada al-Adham, arrêtées respectivement en avril et mai, font partie d'une dizaine d'influenceuses prises pour cibles ces derniers mois. La première a

1,3 million d'abonnés sur TikTok et la seconde 2 millions. Haneen Hossam avait publié une vidéo dans laquelle elle assurait que les filles pouvaient « se faire de l'argent en travaillant avec elle ». Son message a été interprété comme une promotion de la prostitution et suscité une grande polémique. Mawada al-Adham avait principalement publié des vidéos parodiques de chansons populaires. L'Égypte a imposé ces dernières années un contrôle strict d'internet, par le biais de lois permettant aux autorités de bloquer les sites considérés comme une menace pour la sécurité nationale et de surveiller les comptes personnels sur les médias sociaux avec plus de 5 000 abonnés. ■

VERS UN DUEL SORY DIABATÉ - IDRIS DIALLO

Le dépôt des dossiers de candidature pour la présidence de la Fédération ivoirienne de football (FIF) s'ouvre ce 1er août 2020. Si Didier Drogba semble être forçol pour faute de parrainage, les deux autres candidats en lice, Sory Diabaté et Idriss Diallo sont en route pour un face à face.

ANTHONY NIAMKE



Qui des deux sera élu à la tête de la FIF ?

C'est le 5 septembre prochain qu'aura lieu l'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération ivoirienne de football (FIF). Si trois candidats sont en lice pour cette élection, l'un d'eux, en la personne de Didier Drogba est bien en mauvaise posture pour briguer la tête de la Fédération. N'ayant pas obtenu de parrainage au niveau des cinq groupements d'intérêts (Footballeurs ivoiriens, entraîneurs, anciens joueurs, Amicale des

arbitres et Association des médecins) l'ex-footballeur verrait sa candidature rejetée le 1er août lors de dépôts. Encore dans la course, les autres candidats, à savoir Sory Diabaté et Idriss Diallo ayant chacun des parrainages seront sans doute les deux potentiels candidats qui vont s'affronter pour le fauteuil de président de la FIF.

Duel de titan Les deux « finalistes » de cette élection ont longtemps trainé leur

bosse au sein du football local ivoirien. Sory Diabaté, actuel vice-président de la FIF et président de la Ligue professionnelle de football (LPF) sous la présidence de Sidy Diallo est un habitué de la maison qui maîtrise les rouages et connaît les réalités de chaque club de football de Côte d'Ivoire. Avec son programme de campagne conçu pour redonner au football ivoirien toutes ses lettres de noblesses, le candidat Sory Diabaté est pour bon nombre d'acteur du football, la clé pour redorer le ballon rond ivoirien. « Je retiens que le programme du président Sory Diabaté est très bien élaboré. C'est un travail qui très bien fait. Si cela est appliqué, il sera profitable au football ivoirien. », estime Mamadou Dia, président de club. Quant à son concurrent direct, Idriss Diallo, lui aussi très actif dans le football ivoirien souhaite apporter sa pierre au football local. Son programme devrait permettre d'instaurer une politique sportive permanente durable et le développement des infrastructures sportives. Un projet qui trouve l'assentiment de plusieurs acteurs du football ivoirien qui voit en lui l'homme idéal pour le repositionnement du football ivoirien. Sory Diabaté ou Idriss Diallo, le duel entre ces deux grosses pointures du football local risque d'être épique. ■

JO 2032 Le Qatar veut se lancer



Après la Coupe du monde de football en 2022, le Qatar se lance un autre challenge en souhaitant organiser les J.O.

Le Qatar a officialisé le 27 juillet son intention d'organiser les Jeux Olympiques 2032. Il a déjà organisé les Mondiaux d'athlétisme 2019 et sera en 2022 l'hôte de la Coupe du monde de football. Cette candidature soulève de nombreuses interrogations. Le Qatar n'était pas parvenu à obtenir à l'organisation des Jeux de 2016 et 2020 car il avait proposé le mois d'octobre sans en avoir préalablement discuté avec le CIO. Les Jeux de 2020, reportés à 2021 en raison du nou-

veau coronavirus, ont été attribués au Japon, qui connaît également des températures estivales torrides et a programmé les épreuves tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches. Au Qatar, qui jouxte le désert d'Arabie, les températures peuvent atteindre 50 degrés Celsius. La chaleur et l'humidité ont été des problèmes majeurs lors des Championnats du monde d'athlétisme de Doha, avec un public très clairsemé et de nombreuses critiques. ■

A.N

CARTONS DE LA SEMAINE

Trois jours après sa défaite à Udinese (1-2), la Juventus de Turin a retrouvé le chemin du succès contre la Sampdoria (2-0) le dimanche 26 juillet. À deux journées de la fin du championnat, les Bianconeri ne peuvent plus être rejoints en tête de la Serie A et sont assurés d'être champion d'Italie pour cette saison 2020.

Le club tanzanien Young Africans (Yanga) Sports Club a annoncé, lundi 27 juillet, le limogeage immédiat de son entraîneur belge, Luc Eymael. Une décision qui sanctionne les commentaires racistes proférés par le technicien envers les supporters de l'équipe, qualifiés de « singes ou de chiens », après le nul de son équipe contre Mtibwa Sugar (1-1) la semaine dernière.

ACTEURS CULTURELS : PLAIDOYER POUR LA RÉOUVERTURE DES SALLES DE SPECTACLE

Le secteur culturel est aux abois depuis la fermeture des espaces culturels suite aux mesures restrictives prises par l'État pour cause de pandémie de coronavirus. Si elles ont été assouplies à un moment pour certains secteurs, celui de la culture est encore fermé. Une situation des plus difficiles pour ses acteurs, qui implorent désormais la clémence des autorités.

ANTHONY NIAMKE



Le palais de la culture de Treichville attend impatiemment que ses salles de spectacle soient prise d'assaut par les artistes.

Le secteur culturel en Côte d'Ivoire traverse des moments difficiles. Les salles de spectacles, les musées, les salles de cinéma, etc. sont toujours fermés en raison des mesures prises par le gouvernement ivoirien début mars 2020 à cause de la pandémie de maladie à coronavirus qui continue de sévir dans le monde. Si certaines activités ont repris de plus belle avec la levée de certaines restrictions, le secteur culturel, quant à lui, attend une reprise de ses activités. Et l'artiste reggae

ivoirien Kajeem l'a fait remarquer il y a plusieurs jours de cela. « Alors que le secteur culturel, comme beaucoup d'autres secteurs économiques, est durement touché par la fermeture des lieux de spectacles, de concerts et d'expositions, un vent de panique et de désespoir souffle sur la culture depuis le début de la crise due au coronavirus ». Avec près de cinq mois d'inactivité, les acteurs de la culture ivoirienne ont désormais les yeux tournés vers les autorités afin qu'une issue soit trouvée à leur mal.

Sauver les artistes « À défaut d'avoir raison du virus, les mesures de fermeture de nos espaces de travail finiront par tuer, au sens propre comme au figuré, la culture dans notre pays et avec elle ses acteurs », s'indigne Kajeem face à cette situation difficile. « Plusieurs personnes sont sans emploi, et donc sans revenus, mais les factures affluent », déplore à son tour le web-humoriste ivoirien Ange Freedy. Comme eux, d'autres artistes, via des déclarations vidéo publiées sur les réseaux sociaux ou des écrits postés sur leur page Facebook, essaient tant bien que mal d'attirer l'attention des autorités sur leur sort. Même si leurs cris du cœur n'ont pas encore reçu d'échos favorables de l'État, ils ne comptent pas baisser les bras. « On ne demande qu'à reprendre nos activités, comme tout le monde, pour apporter notre contribution au développement du pays », espère l'humoriste Jacques Silvére Bah, alias Le Magnifik. Le Conseil national de sécurité (CNS) devrait se réunir le 14 août prochain pour annoncer de nouvelles mesures. ■

INFO PEOPLE

KANYE WEST : IL S'EXCUSE AUPRÈS DE SA FEMME APRÈS DES TWEETS VIOLENTS

Kanye West, fait la Une pour ses propos violents et incohérents. Il n'a pas été tendre avec sa femme, Kim Kardashian, l'accusant de l'avoir trompé. Il avait même assuré vouloir divorcer d'elle sur son compte Twitter. Mais, le week-end dernier, le rappeur est revenu sur ses dires et a décidé de s'excuser. « J'aimerais m'excuser auprès de mon épouse Kim d'avoir rendu public quelque chose qui était privé. Je ne l'ai pas soutenue comme elle l'a fait pour moi. Kim, je veux te dire que je sais que je t'ai blessée. S'il te plaît, pardonne-moi. Merci d'être toujours là pour moi », a-t-il écrit sur son compte Twitter. Pour l'instant, Kim Kardashian n'a pas répondu au tweet.



INFO PEOPLE

KYLIE JENNER : ELLE OFFRE UN PONEY DE 200 000 DOLLARS À SA FILLE

Quand on aime on ne compte pas. Et ce n'est pas Kylie Jenner qui dira le contraire. Alors qu'elle ne sait plus quoi faire pour prouver son amour à sa fille Stormi, la sœur de Kim Kardashian vient de faire une grosse folie. La jeune businesswoman a déboursé pas moins de 200 000 dollars pour faire plaisir à la fillette. Selon le Daily Mail, elle aurait offert à sa fille, un poney des plus rares. L'animal est issu d'une lignée de champions et viendrait tout droit de Hollande. Il aurait été transporté jusqu'aux États-Unis par avion, pour un coût supplémentaire de 10 000 euros. Très attendu par la famille, le poney aurait déjà reçu comme prénom Frozen.



Journal d'Abidjan
L'hebdo

Directeur de publication :
Ousmane DIALLO

Directeur Général :
Mahamadou CAMARA

Directrice Déléguée :
Aurélien DUPIN

Rédacteur en chef :
Ouakaltio OUATTARA

Sécrétaire Général :
Eric DIOMANDE

Ont collaboré à ce numéro :
Malick S. - Anthony N. - Raphael TANO

Infographiste : J Christophe ALLEGRA

Service commercial :
Ismaël OUATTARA

JOURNAL D'ABIDJAN, édité par JDA SARL, imprimé à Abidjan en 5.000 ex. Dépôt légal : 12871 du 23 Mai 2016 JDA SARL : Cocody, Rue du Lycée Technique, Immeuble N2-Abidjan. Tél : + 225 22 01 99 99 www.jda.ci / contact@jda.ci

Nouvelle
Collection
YeQar

Choisis ta Couleur!

